DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MAI 2026

AFFAIRE N°2026-CM/067 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION TEAM PODIUM MOTO

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 15 mai 2026.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 27
Absents : 02
Représentés : 01
Total des votes : 28

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai, le conseil municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Etaient présents : PAPAYA Sidoleine – DAMOUR Marcel – GEVIA Marie Catherine – MOREAU Jules Mario – HOAREAU Marie Nathalie – PAUSE Benjamin – ELISABETH Marie Jeanne – LUCILLY Harry – HOAREAU Severine – GARRYER Patrick – MANORO Severine – BOYER Elysée – TECHER Sophie - HOAREAU Landry – COURTEL Larissa – MAILLOT Gilbert – SINAPIN Marie Jacqueline - DALLEAU Hugory – NOURRY Adèle – PAYET Fabien – PLANTE Jessie - TECHER Paulin – BONHOMME Ghislaine – GABOU Gilles – BIZINECHE Elodie – DE GERUS Thierry - ARMAND Jimmy.

Etaient absents : CHARLEMAGNE Thierry - LEBRETON Layna.

Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom : CHARLEMAGNE Thierry à LUCILLY Harry

Est désigné secrétaire de séance : PAYET Fabien

Pour le Maire empêché,
L'adjoint délégué,

Marcel DAMOUR

MAIRIE DE SALAZIE
Ile de la Réunion

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 03/06/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20260521-2026-CM-067-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

L'association TEAM PODIUM MOTO évolue dans la passion du sport motocycliste et a pour objectif de proposer des solutions alternatives aux courses sauvages sur les routes publiques et contribue également à la sensibilisation sur la sécurité routière.

Elle propose cette année l'organisation d'une épreuve, type course de côte, discipline sportive qui consiste à parcourir le plus rapidement possible un tracé au dénivelé important.

Les participants de cette épreuve sportive concourent dans des catégories complètement différentes, motos de toutes cylindrées, side-car et trottinettes électriques.

Suite à la demande de l'association TEAM PODIUM MOTO et compte tenu de l'engouement des jeunes de Salazie et du public pour cette formule de compétition sportive, la collectivité souhaite apporter son soutien par l'octroi d'une subvention de trois mille euros pour la tenue de cette manifestation sportive sur son territoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le CGCT,

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité – 28 voix pour :**

ARTICLE 1 :

- **D'autoriser l'attribution d'une subvention de 3 000,00 € à l'association TEAM PODIUM MOTO.**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser l'inscription de cette dépense au budget communal 2026 chapitre « Autres charges de gestion courante ».**

ARTICLE 3 :

- **D'autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....

.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

PAYET Fabien

Pour copie conforme,
Pour le Maire empêché,
L'adjoint délégué

Marcel DAMOUR

MAIRIE DE SALAZIE Ile de la Réunion

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20260521-2026-CM-067-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026